



## CONDITIONS GENERALES D'ACHATS DES BIENS ET SERVICES PAR LA BRARUDI

1. Les prix d'achats sont convenus d'avance et sont définitifs. Ils s'entendent toutes taxes comprises.
2. Les délais de livraison convenus doivent être respectés. La BRARUDI se réserve le droit de refuser la livraison en cas de retard sauf cas de force majeure.
3. Le transfert de responsabilité est précisé sur le bon de commande. Lorsque la BRARUDI enlève les marchandises conformes en qualité et en quantité de chez le Fournisseur, le transfert de propriété intervient à ce moment. Sinon ce transfert intervient après la livraison dans les magasins de la BRARUDI.
4. Le transfert de responsabilité en matière de prestations de services est marqué par la signature d'un bon de réception par le bénéficiaire, lequel marque l'acceptation de la prestation.
5. Dans tous les cas, la BRARUDI se réserve le droit de réclamation sur la qualité, la quantité ou tout autre vice sur une période de huit jours à partir de la réception.
6. Sauf mention contraire, nos commandes sont payables 30 jours ouvrables au plus tard après la réception de la facture sauf convention expresse.
7. La BRARUDI s'en réfère à la loi en ce qui concerne les retenues légales (la taxe de transaction, impôt forfaitaire du bénéfice sur le résultat et toute autre obligation fiscale).
8. Les sous-traitants de travaux (génie civil et autres) sont tenus de respecter la réglementation nationale du travail en vigueur (âge de la majorité) et de souscrire à une police d'assurance responsabilité civile chantier, couverture INSS, Assurance « collective accident ».
9. Sauf dérogation formelle et confirmée par écrit, les clauses qui précèdent sont applicables à tous les contrats. Le Fournisseur est censé en avoir pris connaissance et y avoir expressément adhéré.
10. Tout litige qui résulterait de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat, sera résolu à l'amiable. En cas d'échec, tous différends découlant du présent contrat ou en relation avec celui-ci seront tranchés définitivement le tribunal compétent de Bujumbura.